Information presse
21 novembre 2024

Pâture MASSIF CENTRAL

NOTRE ÉLEVAGE, C'EST (DÉJÀ) LE FUTUR !

POUR LA DÉFENSE D'UN ÉLEVAGE DURABLE ET MODERNE !

Alors que l'Assemblée générale des Nations Unies proclame l'année 2026 année internationale du pastoralisme et des pâturages, **le SIDAM (Service interdépartemental pour l'animation du Massif central) lance le projet « PÂTURE, notre élevage c'est (déjà) le futur ».**

La volonté ? Ériger l'élevage à l'herbe pratiqué dans le Massif central comme une pratique agricole d'avenir, viable et durable. Ce modèle agricole d'exception, pratiqué par près de 75 000 éleveurs au cœur de la plus grande prairie du continent européen, a toute sa place dans les modèles agricoles modernes. Bienfaits environnementaux, attractivité touristique, vitalité économique, derrière l'élevage à l'herbe c'est une véritable dynamique territoriale qui se dessine, via cette activité structurante de la vie des territoires.

À l'initiative des 16 Chambres d'agriculture du Massif central, via le SIDAM, ce projet original et innovant entend défendre et valoriser l'élevage à l'herbe en modèle exemplaire.

DES APPORTS MASSIFS

Les services rendus aux territoires du Massif central

Dans le Massif central, l'élevage à l'herbe est une pratique agricole capable de répondre aux différents enjeux de souveraineté alimentaire, de lutte contre le changement climatique, de protection de la biodiversité et d'animation des territoires ruraux. Les contributions de l'élevage herbager sont indispensables à la société. Sans les ruminants, les territoires ruraux seraient bien différents de ce qu'ils sont aujourd'hui.

- **La prairie, un puits de carbone** : Les espaces en herbe sont capables de stocker 80 tonnes de carbone par hectare. Soit autant de carbone stocké que dans un sol sous une forêt.
- **Des paysages maintenus ouverts** : L'élevage herbager façonne le paysage du Massif central, lui donnant l'alternance de forêts et de prairies. Ces paysages emblématiques sont sources d'attractivité touristique.
- **Des territoires ruraux vivants** : Les exploitations de ruminants alimentent des bassins d'emploi. Garder ce tissu économique actif, c'est favoriser l'installation d'habitants, l'existence de commerces, d'écoles, de services... En bref : Dynamiser tout un territoire.
- **Limiter les risques climatiques** : En réduisant l'embroussaillement de zones à risque d'incendies, les ruminants améliorent la résilience de nombreux territoires face aux aléas climatiques.

Tous ces éléments ne sont qu'un aperçu de l'étendue des services rendus de l'élevage herbager. Quelques apports non exhaustifs : La transformation des produits de l'élevage valorisant des filières de qualité (AOP, IGP), la préservation de traditions ancestrales comme la transhumance, de races ou encore de savoir-faire précieux sans oublier la protection de la souveraineté alimentaire du pays.

L'élevage herbager du Massif central en 5 chiffres

75 000 éleveurs

38 379 exploitations (en 2020)

34 000 km² de prairie, soit 1/3 de la prairie française

85% de la surface agricole utile du Massif central est dédiée à l'élevage d'herbivores

2/3 exploitations sont des élevages de ruminants (35% bovins viande, 13% ovins/caprins, 10% bovins lait et 4% bovins mixtes)

« Avec ce projet, nous voulons créer une prise de conscience sur l'importance du maintien de notre élevage à l'herbe. Derrière nos ruminants se trouve le maintien de nos prairies. Cet « or vert » est une richesse pour nos territoires, un formidable réservoir de biodiversité et un excellent amortisseur climatique. Sa préservation est en lien étroit avec l'élevage de demain. Que ce soit avec les pratiques mais aussi le renouvellement des générations. Ces 10 dernières années, on compte en moyenne 1 installation pour 2 départs à la retraite. Pour faire perdurer et rayonner l'excellence de notre élevage, nous avons besoin du soutien de tous ! »

Bruno Dufayet,
éleveur dans le Cantal et président de l'APRAMAC (Association pour la promotion de l'Agriculture du Massif Central)

3 DÉFINITIONS

LE MASSIF CENTRAL
Plus grand qu'il n'y paraît

Aussi étendu que le Portugal et établit sur 22 départements répartis sur 4 régions administratives françaises (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie), le Massif central s'étend de la Bourgogne au nord (avec le massif du Morvan) à l'Hérault et le Gard au sud (avec les Cévennes). Sa surface de 85 000 km² concentre la plus grande zone de prairies du continent européen.

LA PRAIRIE
Complexe sans en avoir l'air

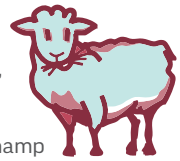

La prairie est une surface enherbée, souvent fleurie, par opposition à des zones boisées. Qu'elle soit naturelle, permanente ou temporaire, elle constitue la ressource principale de l'alimentation des ruminants dans le cadre de l'élevage herbager, que ce soit directement au champ avec le pâturage ou suite au stockage de l'herbe par l'éleveur (foins, ensilage, enrubannage).

MODÈLE D'ÉLEVAGE HERBAGER
Durable et moderne

Familial et à taille humaine, le modèle d'élevage herbager du Massif central est une pratique agricole d'avenir, viable et durable. Derrière cette pratique agricole singulière se trouvent des bovins, ovins, caprins et équins, nourris à l'herbe et valorisant cette précieuse ressource. Tous, profitent, dès que les conditions le permettent de l'herbe des pâtures, parcours, estives, prairie ou autres prés et ce, à foison.

SENSIBILISER ET INFORMER
Des actions de communication grand public

Avec l'ambition de connecter les éleveurs avec les habitants du Massif central autour de l'élevage à l'herbe, plusieurs actions combinées vont être mises en place dès la fin novembre 2024.

- Développement de la présence sur les réseaux sociaux
- Campagne de relations presse Campagne de spots pub dans les cinémas
- Campagne de vidéos internet
- Collaboration avec des influenceurs
- Organisation d'un week-end Pâture
- Présence sur des événements emblématiques des territoires
- ...

Une communication au long cours dont l'objectif est de remettre la prairie au centre du village !

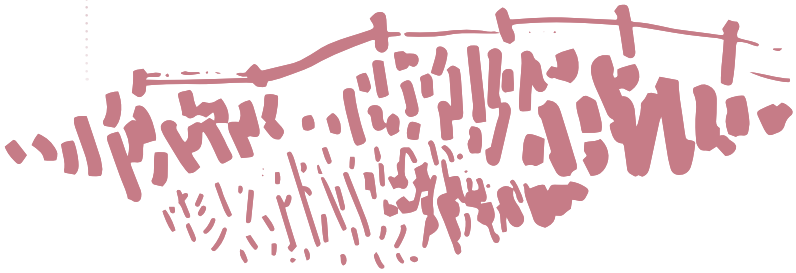

À propos du SIDAM

Le Service interdépartemental pour l'animation du Massif central (SIDAM) est un organisme inter-établissement du réseau des Chambres d'Agriculture du Massif central. Il regroupe 16 Chambres départementales d'Agriculture du Massif central et la Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne pour le Morvan.

Sous l'impulsion des responsables professionnels agricoles du Massif central, le SIDAM œuvre au développement économique des filières basées sur les ressources propres du Massif. Le SIDAM effectue également un travail d'observatoire des évolutions de l'agriculture et une veille réglementaire continue pour l'adaptation des politiques publiques favorables au Massif central.

CONTACTS PRESSE

Agence Qui Plus Est
04 73 74 62 35

Tifenn David
tifenn.david@quiplusest.com
07 55 59 65 65

Anne-Cécile Runavot
anne-cecile.runavot@quiplusest.com
06 34 87 35 87